

ÉCOLE DOCTORALE N° 119
Sciences Politiques

ÉTABLISSEMENT
Paris Panthéon Sorbonne, Paris 1

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Dominique Darbon, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Dominique DARBON, Sciences Po Bordeaux

Experts : Mme Sylvie HENNION, Université de Rennes 1
M. Raphaël PORTEILLA, Université de Bourgogne - UB
Mme Elodie SAILLANT-MARAGHNI, Université de Caen Normandie - UNICAEN
M. Frédéric STASIAK, Université de Lorraine
Mme Annabelle TURC, Université Lyon 3 Jean Moulin

Conseillère scientifique représentante du Hcéres :

Mme Marie-Laure CICILE-DELFOSSÉ

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2017 ET D'UNE VISITE DE L'ED EN DÉCEMBRE 2017

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'école doctorale *Science politique* (ED SP, n°119) de l'Université Panthéon-Sorbonne Paris 1, est la seule école monothématique en science politique en France. Elle encadre donc un nombre limité de doctorants (95 en 2017), en s'appuyant principalement sur le Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP, UMR (Unité Mixte de Recherche) CNRS 8209) et à titre très secondaire sur l'Institut des mondes africains (IMAF, UMR CNRS 8171). Globalement, l'ED SP dispose d'un potentiel d'encadrement de près de 30 enseignants-chercheurs titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR).

Elle s'inscrit dans une Unité de Formation et de Recherche (UFR) de science politique qui présente aussi la caractéristique d'être le seul indépendant dans les universités françaises.

Cette école est l'une des dix ED de l'Université Paris 1. Elle participe à ce titre au collège des écoles doctorales de l'établissement et bénéficie notamment de sa cellule de formation doctorale. L'Université Paris 1 s'étant retirée de la ComUE HESAM (Communauté d'Université et d'Établissements Hautes Ecoles Sorbonne Arts et Métiers).

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

- **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

L'ED SP s'appuie quasi-exclusivement sur une seule UMR (le CESSP) relevant à la fois de Paris 1 et de l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales) ; l'IMAF n'accueille plus qu'un doctorant désormais. Une association étroite et performante existe entre l'école doctorale, le CESSP et l'UFR. Elle se manifeste par la complémentarité de leurs activités, la diversité des offres proposées aux doctorants et des systèmes de mutualisation pour les aides aux mobilités et à l'internationalisation notamment. Elle se traduit encore par une refonte « parallèle » en cours de l'offre de parcours et des trois nouvelles thématiques du CESSP. Cette synergie est incontestablement un atout très fort.

L'ED SP est pilotée par une directrice appuyée par un professeur délégué aux thèses. La direction s'appuie sur un Conseil de l'ED organisé statutairement, et sur un conseil pédagogique, intégrant tous les enseignant-chercheur HDR, mais aussi ceux qui préparent l'HDR, pour débattre des évolutions de l'ED tout en assurant la familiarisation de tous à son fonctionnement. Les doctorants sont largement associés aux activités des conseils de l'ED et participent à une assemblée générale (AG) annuelle tout en organisant leur propre AG et journée de recherche. L'ED indique qu'il existe des statuts, mais ils n'ont pas été communiqués, et constate qu'elle n'a pas de règlement intérieur. Le budget global ne fait pas l'objet d'une ventilation identifiant les priorités budgétaires des actions réalisées, ce qui ne permet pas de mener une évaluation sur des données solides.

Depuis 2017, l'ED bénéficie de deux postes administratifs et demi (ingénieur d'études et BIATTS). Il n'existe pas de bureaux pour les doctorants et peu pour les enseignants, faute de disponibilités immobilières, mais des options à différents termes semblent ouvertes (dès 2019). L'école dispose d'un budget annuel cohérent avec sa taille, autour de 24 000 euros, auxquels s'ajoutent 6 000 euros de financement des enseignements.

La communication s'avère peu développée, avec un site web qui apparaît quelque peu en retard au regard de l'activité de l'ED, e.g. la dernière thèse soutenue affichée sur le site date de 2014. La communication passe aussi par l'affichage et les envois courriels.

L'école SP énonce d'emblée sa politique de ne pas réserver son accès aux seules thèses financées. Pour autant, des efforts importants pour augmenter le nombre de financements disponibles sont réalisés.

De 2012/13 à 2016/17 la proportion de doctorants financés par des dispositifs spécifiques a crû, passant de 17 % à 26 %. En ajoutant les postes d'ATER (Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche) disponibles (en progression constante, passant de 6 à 14), on arrive à un taux de financement très appréciable dans la discipline (42 %). L'école assiste financièrement les doctorants en payant les cotisations annuelles à l'AFSP (Association Française de Science Politique) et à l'ECPR (*European Consortium for Political Research*), en finançant des cartes de bibliothèques à SciencesPo Paris et en développant en lien avec l'UMR CESSP une politique d'aide aux mobilités. La direction de l'ED a fait part au comité Hcéres de ses craintes de tarissement d'une partie des financements issus du LabEx Tepsis et de la ComUE dont Paris 1 est sortie.

Il n'y a pas à proprement parler de définition par l'ED ou l'UMR CESSP des sujets de thèses. Cependant, les procédures de recrutement des doctorants financés et celle des doctorants extérieurs aux masters locaux ou ayant moins de 15 de moyenne, ainsi qu'une conception commune de la science politique par l'UFR, l'UMR et l'ED, assurent de fait des formes consensuelles d'orientation et de sélection des sujets. L'admission des candidats est soumise à une sélection sur critère pédagogique et scientifique. Les étudiants des masters de l'Université Paris 1 sont automatiquement acceptés s'ils ont une moyenne égale au moins à 15. Pour les autres étudiants, le recrutement suppose la présentation d'un projet avec bibliographie et le soutien d'un enseignant-chercheur HDR. La candidature est examinée par un rapporteur de l'école et le résultat est arrêté par son Conseil. Cette procédure est établie explicitement à la fois pour éviter des inscriptions inadaptées et concentrer la formation sur les meilleurs étudiants. De fait, le nombre des doctorants a diminué sur les dernières années (143 en 2011/12 et 97 2016/17). Il est dommage que le dossier fourni ne synthétise pas dans un document l'origine académique des doctorants et son évolution.

Un concours annuel est organisé pour l'attribution des quatre contrats doctoraux accordés par l'établissement. Le concours est ouvert aux candidats extérieurs. Les candidats diplômés de Paris 1 sont sélectionnés par les équipes pédagogiques de chaque parcours. Un rapporteur est désigné, qui présentera le dossier du candidat aux membres du jury avant d'auditionner le candidat.

Le partenariat avec l'UMR principale de rattachement et l'UFR est très étroit, multiforme et strictement organisé au profit des doctorants. Des partenariats existent avec des établissements prestigieux (école de guerre, collège d'Europe de Bruges, l'Assemblée nationale, etc.) *via* le collège des ED mais rien n'est précisé dans le dossier fourni sur leur usage par l'ED SP. Il existe une vraie politique scientifique fondée sur une réflexion sur la valeur professionnelle du doctorat, sur l'articulation recherche-formation, sur l'internationalisation et la refonte des offres de formation et sur le nombre de doctorants à retenir en rapport avec le nombre de soutenance de thèses réalisées ; cette politique prend forme dans un projet cohérent et innovant.

L'internationalisation *via* les cotutelles est finalement assez faible (15 à 9 thèses). Il peut certes y avoir des raisons liées à la multiplication des situations d'insécurité dans le monde, mais pour une ED appuyée essentiellement sur une UMR à forte prétention internationale, ces chiffres apparaissent quelque peu décevants. L'indication du nombre de mois passés, de fait, sans cotutelle, en accueil dans des laboratoires étrangers partenaires, serait aussi utile pour évaluer l'internationalisation. De même, il serait opportun d'avoir des indications sur l'usage que font les doctorants des offres d'aide aux mobilités internationales organisées par le collège. Enfin, le dossier fourni ne communique pas précisément sur le pourcentage (annoncé oralement lors de la visite à 45 %) et l'origine nationale des doctorants étrangers.

Les liens avec le collège doctoral de Paris 1 existent mais ils semblent très administratifs et sont clairement établis sur le registre d'un partage de pratiques et de connaissances laissant à chaque ED du site une très forte autonomie, ce dont l'EDS SP se réjouit. Il est néanmoins regrettable que les offres et la participation du collège à la formation des doctorants (mobilités, internationalisation, aide aux projets innovants) soient peu valorisées dans le dossier fourni par l'ED.

• Encadrement et formation des doctorants

L'équipe d'enseignants-chercheurs a rassemblé entre 28 et 32 titulaires de l'HDR au cours du contrat quinquennal, le nombre total de doctorants passant dans la même période de 123 à 97 au prix d'un choix résolu de réduction de leur nombre par une politique de sélection académique renforcée et une réduction de la durée des thèses, deux points qui méritent d'être salués. L'ED SP présente des taux d'encadrement et un nombre de doctorants par direction de thèse très inférieurs au maximum autorisé par Paris 1 (15 doctorants/HDR). Avec près de 30 HDR en 2016 (chiffres différents dans le dossier fourni et l'annexe « effectifs et encadrement »), l'ED SP a un rapport doctorants/HDR de 3,5 et un nombre maximum relevé de dix doctorants pour un seul HDR (encore un écart avec le dossier qui indique onze) ; l'école a le projet de le ramener à huit. A l'heure actuelle, les chiffres donnés révèlent que certains HDR n'ont pas de direction mais rien ne précise ce point.

Le suivi des doctorants est bien organisé. L'ED SP a déjà mis en œuvre le nouveau dispositif des comités de suivi individuel prévu par l'arrêté du 25 mai 2016. En pratique, un comité de suivi est désormais nommé dès la première année de doctorat, avec un membre interne et un membre extérieur, tous deux choisis par la

direction de l'école, le professeur délégué aux thèses et le doctorant. Le comité examine chaque année, y compris au-delà de la 4^e année, l'avancement du travail et de la formation du doctorant et sert d'instance d'arbitrage en cas de conflit entre le doctorant et son directeur. Il produit un rapport d'évaluation de 15 lignes (ce qui peut parfois s'avérer très léger et n'intègre pas l'obligation de traiter des points spécifiques) transmis à la direction de l'ED, à son Conseil, au doctorant et à la direction de thèse. Il informe le Conseil de l'ED de la pertinence ou non d'une réinscription. L'objectif affiché par l'école est de s'appuyer sur ces comités pour assurer, grâce à un meilleur suivi, une réduction de la durée de thèse (en plus d'une meilleure qualité du travail). Les doctorants apprécient positivement ces comités de suivi individuel qui ne font que prolonger les comités de thèse qui existaient déjà.

Un parcours de recherche est clairement identifié et mis en place depuis la rentrée 2013. Il repose sur un ensemble d'activités internes à l'ED, à l'UFR et au CESSP ; il s'appuie aussi sur des offres du collège des ED de Paris 1 et de sa Cellule des Formations Doctorales (CFD). A ce niveau, on peut noter que l'offre est attrayante, ce qui se traduit sur les deux années 2015/16 et 2016/17 par une augmentation du nombre des doctorants de l'ED qui ont participé aux formations proposées (de 13 à 20). Le parcours de recherche intègre enfin les formations suivies à l'extérieur de l'établissement et les différentes activités des doctorants, incluant leur activité de publication (annexe très utile). Il est fait l'objet d'une validation par des ECTS (*European Credit Transfer System*) selon des critères clairs fournis par l'ED lors de la visite. Si l'offre de formation académique est extrêmement diversifiée, elle est en revanche très faible en termes de constitution de compétences globales permettant de favoriser l'employabilité des futurs docteurs sur le marché non académique. Or, la très grande majorité des diplômés sortant (11 sur 16) ne s'orientera pas *in fine* vers les métiers académiques comme le montrent les parcours de professionnalisation fournis en annexe. Le portfolio formation est bien constitué avec une très belle diversification des items pris en compte permettant de valoriser le parcours de chaque doctorant.

Les doctorants sont au cœur d'animations spécifiques : organisation par leur soin d'un colloque annuel depuis 2010 ; organisation d'ateliers sur proposition des doctorants lors de l'AG de rentrée ; organisation d'un séminaire annuel de l'ED. On peut donc observer une implication très satisfaisante des doctorants dans les activités de leur école, ce qui s'exprime à travers l'expression d'un fort sentiment d'appartenance qui mérite d'être souligné.

La politique de recrutement sélectif et de pression pour la réduction de la durée des thèses mise en œuvre, se matérialise par une forte proximité du nombre de nouvelles inscriptions et de soutenances de thèse (en moyenne autour de 16 par an) assurant une stabilisation de la durée moyenne. Cette durée n'est guère discutée dans le dossier, ce qui est regrettable. Elle est annoncée à 5,6 années, et est en baisse tendancielle nette mais reste encore longue.

• Suivi du parcours professionnel des docteurs

Des dispositifs sont mis en œuvre, bénéficiant de la taille très limitée de la cohorte concernée (autour de 16 soutenances par an). Ils concernent cependant essentiellement la professionnalisation vers les métiers académiques. Des dispositifs destinés à la professionnalisation des futurs docteurs non académiques notamment, par le collège des ED, et au sein du LabEx Tepsis, sont évoqués, dont le *job market*. Pour autant, les informations sont assez vagues et les doctorants auditionnés par le comité Hcéres ont confirmé leur absence d'efficacité. La politique de professionnalisation apparaît à cet égard insuffisante et les résultats difficilement appréciables.

Le dossier fourni expose avec une grande lucidité « la rentabilité décroissante au fil du temps du doctorat » sur le marché de l'emploi. L'ED SP tente d'y pallier essentiellement en limitant le nombre de doctorants inscrits et en renforçant le taux d'encadrement.

L'annexe sur les effectifs et les débouchés donne des informations utiles et de collecte aisée car portant sur de toutes petites cohortes avec un très bon taux de réponses. Le bilan de l'insertion professionnelle est sans surprise plutôt bon en employabilité. Cependant, l'absence de distinctions en niveau d'emplois et en fonction des situations personnelles de chaque docteur – ce qui est essentiel sur de si petites cohortes – ne permet pas de mesurer véritablement la plus-value professionnelle du doctorat. Il est vrai que cela est très complexe et pourrait relever plus de la compétence de cellules spécialisées du collège que de l'ED spécifique.

Le collège est en charge de l'enquête nationale sur la situation des docteurs diplômés en collaboration avec l'ORIVE (Observatoire des Résultats, de l'Insertion Professionnelle et de la Vie Etudiante) mais ne traite pas de la question de l'employabilité.

AUTOÉVALUATION ET PROJET

L'établissement n'a pas formalisé d'autoévaluation de ses écoles doctorales. Le système et les outils d'autoévaluation de l'ED SP sont pour le moment balbutiants et n'ont pas fait l'objet d'une réflexion de la part de ses instances. Au-delà d'une enquête prévue auprès des doctorants, il n'existe pas d'outils mis en œuvre.

L'ED SP propose un véritable projet, réfléchi et construit, organisé autour de deux priorités : le renforcement des capacités et compétences de candidats non issus de formations en science politique ou engagés dans une formation continue, notamment par le biais de suivi de formations spécifiques (année de propédeutique sous forme de Diplôme d'Université), l'objectif étant de définir une voie d'accès nouvelle à la formation tout en validant des savoirs permettant de sécuriser le parcours doctoral ; une plus grande ouverture internationale des parcours doctoraux recherchée notamment dans le cadre de projets européens. Le projet devrait insister davantage sur les aspects professionnalisants de la formation hors métiers académiques.

APPRÉCIATION GLOBALE

Cette ED mono-disciplinaire de taille réduite, permettant d'assurer à la fois un suivi et un encadrement de très bonne qualité, se caractérise par une conscience aigüe des responsabilités de formation et de suivi de ses doctorants, démarche qui ne peut qu'être encouragée. Il s'agit d'une vraie école doctorale, créant un sentiment d'identité fort chez les doctorants et structurant efficacement leur formation. L'ED *Science politique* apparaît comme un espace de réflexion et d'action en matière de politique de formation doctorale optimisant les conditions de travail des doctorants.

La synergie entre l'UFR, l'UMR CESSP et ED SP se traduit par des coopérations adéquates et opportunes dans tous les domaines et renforce encore l'impact de l'école et ses taux élevés de thèses financées. L'investissement dans la formation des doctorants est de très bonne qualité pour ceux qui se destinent à une carrière académique, mais devrait s'orienter aussi plus significativement vers le reste des doctorants. Une offre plus ouverte sur les professions hors université et recherche pourrait être bénéfique à toute la cohorte. A ce jour elle est peu concurrentielle par rapport à celle développée par les grandes écoles habilitées à délivrer des doctorats.

L'insertion des docteurs est globalement bonne, bénéficiant de la qualité de la formation mais aussi de la taille limitée des cohortes sortantes et d'un environnement exceptionnel. La formation des doctorants pour les métiers non académiques reste à développer. Enfin, le dossier fourni pour l'évaluation Hcéres aurait gagné en clarté et précision s'il avait pu s'appuyer sur un système et des outils d'autoévaluation et avait mis à disposition du comité d'experts des éléments d'information et statistiques plus précis et systématisés (statuts, règlement intérieur, ventilation budgétaire, indicateurs d'internationalisation, etc.).

• Points forts

- Synergies efficaces et structurées entre l'UFR, l'ED et le CESSP et adossement scientifique de qualité.
- Bonne intégration des doctorants dans l'ED et sentiment d'identité affirmé.
- Politique volontariste de soutien aux doctorants en termes de suivi et de financement de mobilité et de valorisation de leurs travaux et de leur parcours.
- Offre de Formation académique diversifiée et portfolio effectif.
- Réflexion constante et innovante sur les orientations de l'ED et un projet cohérent proposé.

• Points faibles

- Outils d'auto évaluation balbutiants et peu structurés.
- Outils d'appui à la professionnalisation des non académiques insuffisants et très éloignés de la qualité et de l'intensité de ceux mis en œuvre pour les doctorants à vocation « académique ».
- Système et outils de communication et d'information trop limités.
- Politique internationale qui semble sous-dimensionnée par rapport au positionnement de l'ED dans la communauté politiste.
- Manque d'espaces immobiliers affectés spécifiquement à l'ED et aux doctorants, contraignant considérablement les activités pédagogiques et de recherche de l'école, et affaiblissant sa remarquable dynamique collective.

RECOMMANDATIONS

Le comité Hcéres souhaite vivement encourager l'ED SP à poursuivre sa politique convaincante de renforcement de l'encadrement des doctorants, de structuration du parcours doctoral et de diminution de la durée des thèses.

Tout en maintenant sa politique de grande qualité de formation scientifique de ses doctorants et de suivi de la thèse, le comité incite l'ED à renforcer dans une démarche de type compétence, les offres de formation susceptibles de faciliter l'employabilité et la reconnaissance professionnelle des doctorants qui ne s'engageront pas dans une filière de type académique.

La politique d'internationalisation demanderait à être confirmée selon les lignes déjà identifiées et mises en place et les outils et le système de communication de l'ED modernisés.

Enfin, le développement d'un système et d'outils efficaces d'autoévaluation permettrait à l'ED d'assurer un suivi plus performant de ses activités. La constitution d'un espace immobilier commun suffisant pour cette ED serait un signe fort pour accompagner une gouvernance et un projet convaincant recevant, qui plus est, l'adhésion des doctorants.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)



OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Paris, le 30 mars 2018

12, place du Panthéon

75231 PARIS CEDEX 05
tél. : 01 44 07 77 08
E-mail : evaluation2017@univ-paris1.fr
E-Mail : jeremy.pires@univ-paris1.fr

Monsieur Jean-Marc **Geib**
Directeur du Département des
formations du Hcéres
2, rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse au rapport du comité de visite – École doctorale 119 – Science politique


Monsieur le Directeur,

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a pris connaissance du rapport d'évaluation du comité d'experts du Hcéres après sa visite de l'École doctorale de Science politique (ED n°119) le 12 décembre 2017.

Elle remercie le comité pour son travail d'évaluation attentif et précis, ses propositions et recommandations à l'égard de la seule école doctorale monothématique en science politique en France dont il faut saluer la dynamique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président


Georges HADDAD
